



L'Abeille Arlésienne

Association Loi 1901
Syndicat d'Apiculture fondé en 1908

Site Internet

<https://www.abeille-arlesienne.fr/>

COTISATIONS 2025

Cotisation Syndicat Abeille Arlésienne (obligatoire 1 par personne)	27,00 €
Inscription à un des Ruchers écoles	Miramas 20,00 €
(pour les couples une seule inscription au rucher école)	Mouriès 20,00 €
Abonnement Revue Abeilles et Fleurs	31,00 €

Nbre	Total

Nota : L'abonnement à la revue Abeilles et Fleurs n'est pas obligatoire mais vivement conseillé

Assurance Formule 1

Responsabilité Civile pour les dommages causés aux tiers dans le cadre de votre activité apicole

Franchise RC 280€

Ruches ou ruchettes: 0,35 €

Nbre	Total

Assurance Formule 2

Formule 1+

Dommages subis par vos ruches suite : à Incendie/explosion, Événements climatiques à caractères non exceptionnels (tempête, grêle, poids de la neige) ou à caractères exceptionnels (inondation, glissement de terrain...), transport, **Franchise : 228€**

- Catastrophes Naturelles : **Franchise légale**

Vol et vandalisme : Franchise : 10% avec un minimum de 200€

Remboursement maximum par ruche : 150 € du 01/03 au 30/09

112,50 € le reste de l'année

Ruches ou ruchettes: 1,85 €

Nbre	Total

Assurance Formule 3

Formule 2 INCLUANT un remboursement bien supérieur

Remboursement maximum par ruche : 250 € du 01/03 au 30/09

187,50 € le reste de l'année

Ruches ou ruchettes: 2,95 €

Nbre	Total

(voir "infos assurance" sur le site: <https://www.abeille-arlesienne.fr/adhesion>)

Attention: Dans chacune des formules sont incluses :
la cotisation pour aides aux affaires juridiques et la redevance Eco contribution Léko

Total cotisation = Cotisation syndicat Abeille Arlésienne+ rucher école +
abonnement revue+ Nbre de Ruches ou ruchettes x Formule choisie

TOTAL :

Cotisation par chèque à l'ordre de l'**Abeille Arlésienne** à faire parvenir à l'adresse suivante :

Terral Tatiana 295 chemin du Grava 13520 Paradou

Dernier délai pour règlement : 31-déc-24 IMPERATIF

Attention l'assurance 2025 vous couvre du 01 janvier au 31 décembre 2025

Vos Coordonnées

NOM.....

Prénom.....

(Le nom et le prénom doivent être identiques à ceux indiqués sur la déclaration annuelle de ruches)

Adresse.....

Téléphone Fixe..... Portable..... Email.....

N° SIRET.....
(Si vous en avez un)

Date:.....

Signature

La totalité de ce document doit être joint avec votre cotisation

IMPORTANT : N'oubliez pas de nous informer de vos changements d'adresse , téléphone ou Email
Pour tout renseignement complémentaire Cot Jean Claude 06 98 72 61 77